

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N°20241206_P_167
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20240924_D_087 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2024 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Finances Mutualisation

Objet : Signature d'une convention avec la MISSION LOCALE D'Yssingeaux et Madame BROC Morgane pour la réalisation d'une période de mise en situation en milieu professionnel au sein de la crèche Les Matrus

Le Président,

N° 20241206_P_167

Décide

De signer une convention de mise en situation professionnelle avec :

OBJET

LA MISSION LOCALE
Rue du Pêcher
43200 YSSINGEAUX
SIRET 402 934 913 000 29

et

MADAME BROC Morgane
8 rue du 8 Mai
43240 ST JUST MALMONT

Pour la réalisation d'une mise en situation en milieu professionnel.

Dates : Du 16/12/2024 au 20/12/2024

Durée : 35 heures

Lieu : Crèche Les Matrus à SAINT DIDIER EN VELAY

Montant : gratuit

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVESUR SEMENE, Le 06/12/2024

AR Prefecture

043-244301131-20241206-20241206_P_167B-AU
Reçu le 23/12/2024

Le Président,

Frédéric GIRODET

